

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 28 Juin 2019

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 22 juin 2019. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 28 juin 2019.

ORDRE DU JOUR :

- I. **APPROBATION DU PV DU 31 MAI 2019**
- II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
- III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
- IV. **URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
- V. **PERSONNEL**
- VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**
- VII. **INTERCOMMUNALITE**
- VIII. **ASSOCIATIONS**
- IX. **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**
- X. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Monique VRILLAUD, Cathie G UIBERTEAU, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER, Francis BORDET, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD

Absents excusés : Alain TENENBAUM (pouvoir à C GUIBERTEAU), Yves CORNILLE, Thierry GAYANT, Emmanuelle PELTIER

Secrétaire de séance : Francis BORDET

En introduction de la réunion du Conseil Municipal, le Maire a précisé que sur les quatre échelons que comporte le plan canicule national, notre région était en plan canicule de niveau 3. Il a également informé le Conseil Municipal d'un nouveau cambriolage de la Salle Polyvalente dans la nuit du 27 juin 2019.

I. APPROBATION DU PV DU 31 MAI 2019

Le Procès -verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 mai 2019 a été approuvé à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Information du Conseil Départemental sur le fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation

L'assemblée départementale a décidé par délibération du 30 mars 2018 de répartir le fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux en une seule fois entre les communes éligibles en procédant de la façon suivante :

- L'intégralité du montant du fonds pour l'année 2019, soit 15 692 831,75 euros sera répartie suivant les mêmes modalités de calcul qu'en 2018,
- Sur ce montant une somme de 2 000 000 d'euros sera individualisée entre les communes souhaitant effectuer des dépenses de réparation de voirie communale accidentogène en 2019,

- Les sommes correspondantes, seront versées aux communes en une seule fois, après délibération prise en session d'automne par l'assemblée départementale. Les devis relatifs à la réparation de la voirie communale accidentogène devront être adressés à la Direction des Infrastructures Départementales avant le 15 juillet 2019.

2) Programme des amendes de police

Le programme des amendes de police est reconduit pour 2019 pour les opérations éligibles à ces fonds.

L'attribution des subventions sera faite par ordre d'arrivée des dossiers et le taux de subvention sera établi en fonction du nombre d'habitants, 40% pour les communes dont la population est inférieure à 5000 habitants.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) SIVOS : organisation de l'accueil de loisirs à la rentrée prochaine

Le nombre d'enfants préinscrits pour bénéficier de l'accueil de loisirs à la prochaine rentrée scolaire a augmenté. Au 28 juin 2019, 39 préinscriptions dont 10 sur des demi-journées.

Le sujet a été abordé en Conseil d'Ecole qui a émis un avis favorable à l'utilisation des salles à la condition que celles-ci soient remises en état après utilisation.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) se réunira le mardi 2 juillet.

Le prestataire qui fournira les repas, la cuisine centrale de Pont l'Abbé d'Arnoult, a été reçu par la directrice de l'accueil de loisirs, il pourrait également effectuer du dépannage au profit de la cantine scolaire en cas de problème.

La directrice et 3 agents seront présents sur site le mercredi avec:

- Accueil de 7h30 à 9 heures,
- Temps d'activité de 9 à 11h30,
- Récréation, repas,
- L'après-midi, temps d'activité jusqu'à 16h15 avec une tranche horaire allant jusqu'à 18h30 pour les parents qui travaillent.

L'accueil de loisirs bénéficiera du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à raison de 1 euro par enfant et par heure.

2) Compte- rendu du Conseil d'école du 24 juin 2019

Grâce en particulier au soutien de l'Association des Parents d'Elèves (APE), les sorties scolaires ont été très nombreuses et appréciées par les enfants.

Madame Varoqui, directrice de l'école de Port d'Envaux a remercié l'APE pour sa participation à la classe de mer à hauteur de 5000 euros.

Le projet intergénérationnel a rencontré un vif succès avec une grande complicité entre les enfants et les seniors.

Le bilan de l'APE a été évoqué avec notamment toutes les activités réalisées au cours de l'année scolaire.

Lors de la réunion, l'accueil de Loisirs a été présenté par Nathalie PICOULET.

Le directeur de l'Ecole de Crazannes, Monsieur Julien Peyruchaud, une personne exemplaire dans sa façon d'être, quitte le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Port d'Envaux- Crazannes. Il sera affecté à Saintes. Il n'y aura pas d'autres départs.

A la rentrée prochaine, une nouvelle directrice sera affectée à Crazannes.

A la rentrée 2019-2020, il y aura 119 élèves dont 66 à Port d'Envaux et 53 à Crazannes.

S'agissant des questionnaires remis aux parents, 48 ont été retournés par les familles. 95% des personnes ayant répondu déclarent être pleinement satisfaites du fonctionnement du groupe scolaire.

3) Informatisation des écoles : plan ENIR et plan AIRE

Dans le cadre du plan ENIR (Ecole Numérique Informatique Rurale), un plan de renouvellement et de mise en place de nouveaux équipements, quelques travaux devront être réalisés pendant les vacances scolaires notamment dans le domaine électrique.

Dans le cadre du plan AIRE, (Aide pour l'Informatisation en Réseau des Ecoles) 12 ordinateurs réformés en provenance du collège de Burie, seront mis en place à Crazannes après avoir été reconditionnés.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Situation de l'immeuble du Nautic-Club Taillebourgeois

Le Maire, après avoir rappelé les éléments exposés dans le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 31 mai 2019, quant à la demande de l'association Nautic Club d'occuper la parcelle YB 97 ainsi que le bâtiment qui y a été érigé par la Municipalité de Taillebourg, redevenus propriété de la commune de Port d'Envaux, fait lecture au Conseil Municipal du bail emphytéotique qu'il a signé avec l'association Nautic Club de Taillebourg moyennant une redevance annuelle de 100€ pour une durée de 50 ans.

Ce bail stipule entre autre, que le bâtiment ne sera pas un établissement recevant du public et que le preneur prendra à sa charge toutes les dépenses inhérentes au terrain et au bâtiment et devra s'assurer de la conformité de celui-ci avec toutes les normes en vigueur et correspondant à son utilisation.

Parallèlement à cela, la commune de Port d'Envaux a fait l'objet d'une nouvelle demande du Nautic Club pour installer ses pontons sur le fleuve Charente au droit du bâtiment.

Le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il avait donné un avis favorable à cette nouvelle sollicitation faisant savoir au Nautic Club que la décision finale serait de la responsabilité du service des voies d'eau du Département.

Le Maire sera reçu le 12 juillet 2019 par la Sous-préfète de Saint Jean d'Angély afin d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire toutes les parties.

2) Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Régie des Eaux de la Charente Maritime (RESE) a transmis son devis pour réaliser une étude concernant le schéma communal de la DECI, applicable à la Commune. Cette étude, compte-tenu du plan de charge de la RESE, pourrait être réalisée début 2020.

Du fait de l'importance des travaux et des acquisitions foncières à réaliser, le planning d'exécution, précisé dans le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 mai 2019, s'étalerait sur 5

ans. Ce planning tiendra compte des priorités de réalisation afin d'obtenir des certificats d'urbanisme positifs sur les secteurs concernés.

Pour mémoire, l'estimation du coût des travaux et des acquisitions foncières ressort à 152 475 € TTC. Ces travaux peuvent bénéficier d'une aide de l'État de 60% et du Conseil Départemental de 20%. Une demande de subvention sera faite en ce sens après réalisation de l'étude de la RESE.

3) Compte rendu de la réunion du 11 juin sur le piégeage des frelons asiatiques

Au titre de la première campagne de piégeage, les 31 piégeurs de la commune de Port d'Envaux ont capturé 935 frelons asiatiques, 433 frelons européens mais également des mouches, guêpes et papillons.

La prochaine campagne de piégeage se déroulera à l'automne 2019.

4)

Flow Vélo : projet

de pose d'un platelage en bois au-dessus du Troquant à Port à Clou

Actuellement, la Flow vélo ne permet pas d'assurer le passage entre Port à Clou et les Vinets, obligeant les cyclistes à emprunter le CD 128 sur une portion dangereuse.

Compte-tenu de l'épaisseur de la vase (8 mètres) de part et d'autre du Troquant, une technique novatrice sera mise en œuvre.

Des tapis de 2m sur 2,40 mètres vont être installés sur les vases et des pieux en bois imputrescible y seront fixés. L'idée est que le tapis végétal vienne recouvrir ces radiers qui ne seront plus visibles à terme.

La traversée du Troquant s'effectuera par un très bel ouvrage d'art qui s'offrira à la contemplation des visiteurs, un platelage équipé de garde-corps qui sera réalisé entre septembre et novembre 2019.

Ce projet sera financé par la Communauté de Communes Cœur de Saintonge et par le Conseil Départemental.

5) Numérotage Peu Volant

Le Maire expose la nécessité de mettre à jour régulièrement la numérotation des rues.

Les propositions ci-dessous doivent permettre d'établir des certificats de numérotage qui seront transmis au cadastre accompagnés d'un plan du bâtiment ou le cas échéant, de la parcelle ainsi que de l'adresse à retenir.

PARCELLE	Référence Plan de Bornage de la division	VOIE	NUMERO ATTRIBUE
ZO 321	Lot n°2	Route de Peu Volant	2 A
ZO 321	Lot n°3	Route de Peu Volant	2 B
ZO 324		Route de Peu Volant	2 C
ZO 321	Lot n°4	Route de Peu Volant	2 D

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider cette nouvelle numérotation.

V. PERSONNEL

1) Recrutement et remplacement de personnel pendant les vacances

Considérant l'accroissement temporaire d'activité, notamment à la baignade,
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public en période de congé du personnel titulaire, le Maire propose de recruter :

- Un surveillant de baignade, opérateur des APS qualifié, échelon 10, 17.5h hebdomadaire,
- Un agent d'accueil, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, échelon 3, 20h hebdomadaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer ces postes et de prévoir les crédits budgétaires.

VI. TRAVAUX – VOIRIES – BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mise en place du ponton au Pré Valade

Le nouveau ponton, financé par la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, est un ouvrage d'excellente qualité qui a été réceptionné le 28 juin 2019.

La dernière semaine de juin verra également l'arrivée d'une plate-forme de pêche pour les personnes à mobilité réduite.

1) Point sur les travaux

- Tonte, arrosage et binage des espaces verts,
- Débroussaillage, élagage et broyage de déchets verts,
- Balayage de la voirie,
- tronçonnage d'arbres tombés pendant la dernière tempête,
- remise en état de l'éclairage de la caverne des Chabossières,
- peinture de la porte réserve de la salle polyvalente,
- Réparation de la terrasse de la cabane du maître-nageur,
- Entretien des salles,
- Réparation des rideaux de la salle des fêtes,
- Réparation des toilettes extérieures de la salle polyvalente,
- Pose d'un écran de projection dans la salle du Conseil Municipal,
- Aide au remplacement du nouveau ponton,
- Nettoyage de la zone de baignade,
- Préparation du porte vélo du square de la gare,
- Réparation de la boîte à clefs du défibrillateur.

2) Interventions prévues du SAS

Conformément à la planification envisagée, le SAS est venu évaluer les travaux à réaliser au lavoir de Saint Saturnin.

3) Aménagement de la place des Halles : devis pour projet d'étude par architecte

Le Cabinet d'architectes Caillaud - Piguët a adressé à la Municipalité un devis de 4000 euros hors taxes pour l'étude d'aménagement de la Place des Halles et de la Rue du Port.

Le Conseil Municipal après délibération a décidé à l'unanimité de mettre ce devis en concurrence et de demander d'autres devis avant d'accorder le marché.

4) Choix de panneaux

Le choix des panneaux à positionner sur la porte d'entrée de la mairie ainsi que pour la signalétique du parc de stationnement Saint Alexis a été réalisé et validé par l'ensemble des Conseillers Municipaux.

VII. INTERCOMMUNALITE

1) Saintonge romane : compte rendu de la réunion du Comité du 19 juin

Lors de la réunion du Comité Syndical du 19 juin 2019, les principaux points abordés sont les suivants:

- Désignation de nouveaux délégués,
- Recrutement d'un /e directeur/trice, chef de projet SCoT,
- Avance remboursable des EPCI,
- Programmation culturelle et patrimoniale de la saison 2019,
- Mise à jour et réédition du fascicule Eglises et Abbayes,
- Prise en charge de la conception des documents du programme « Du spectacle plein les Mirettes »,
- Mise en œuvre d'un connecteur SIGWeb/cart@ds

2) Communauté de Communes (CDC) : compte rendu du Conseil Communautaire du 5 juin, délibération concernant la dénomination de la CDC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211-5 et L 5214-1, Entendu l'intervention du Maire qui indique au Conseil Municipal la nécessité de clarification et de communication concernant la dénomination de la Communauté de Communes, suite à l'exposé de Monsieur le Président lors des Conseils Communautaires du 04 avril 2018 et du 05 juin 2019,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle dénomination « Cœur de Saintonge » pour la Communauté de Communes.

3) Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA) : compte rendu de la réunion du Comité du 18 juin

Lors de cette réunion, il a été décidé de recruter un chargé de mission afin d'animer les sous – bassins « Gères/Devise » et « Arnoult/ Bruant », à temps complet et au grade d'Ingénieur Territorial. L'étude préalable au Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) pour le bassin « Arnoult/ Bruant » se déroulera sur une année et demi.

4) Villages de Pierres & d'Eau : compte rendu de la réunion du mardi 11 juin

Un fonds de photographies des lieux remarquables des communes va être constitué. Ces photographies seront à la disposition du Conseil Départemental pour leur site et page Facebook et les communes pourront en disposer librement. La prestation du photographe est à charge du Conseil Départemental.

La décision relative à l'acceptation de l'entrée de la commune de Port des Barques dans le réseau de Pierres & d'Eau est repoussée après les prochaines élections municipales.

Un parcours « géocaching » est proposé aux communes ne disposant pas encore de ce mode d'attrait touristique.

Le réseau Pierres & d'Eau est mis en avant sur le site Infiniment Charentes, propriété du Conseil Départemental, sur la page Facebook du Département, sur Tweeter et Instagram.

Un guide touristique de 36 pages dans lesquelles, les communes disposeront de 2 pages en vis à vis est à l'étude (histoire, habitants, marchés, attraits touristiques...).

Le coffret de présentation de l'ensemble des pièces de collection du réseau Pierres & d'Eau n'a pas remporté l'adhésion des participants, une nouvelle proposition est demandée dont la finalité sera de plaire aux collectionneurs.

La commune a accepté la proposition de participer au jeu de la page Facebook : une question relative à la commune est posée. Le gagnant recevra un lot offert par la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'offrir une balade d'une heure en bateau électrique sur la Charente.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 15 octobre à l'Île d'Aix.

5) Eaux 17 : compte rendu de la réunion du jeudi 20 juin

Le nouveau Comité Syndical qui se mettra en place après les élections communales et l'installation des nouveaux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en 2020 comprendra une centaine de délégués.

Pour déterminer le nombre de représentants par EPCI, les critères ci-après ont été pris en compte :

- Critère population : 60%,
- Critère nombre de communes : 20%,
- Critère nombre de branchements : 20%.

Un plancher à un minimum de 4 délégués par EPCI a également été arrêté.

Cœur de Saintonge aura 4 délégués qui siégeront au nouveau Comité Syndical.

En septembre, Octobre 2019, les communes auront à délibérer concernant :

- La dénomination Eaux 17,
- La modification des statuts d'EAU 17,
- La modification des statuts de la RESE.

Les nouveaux statuts ne prendront effet qu'après les élections municipales et l'installation des EPCI (mai, juin 2020).

L'autre sujet important qui a été exposé, délibéré et accepté à la majorité des délégués est l'adhésion à EAU 17 de la ville de Saintes.

Il y aura nécessité de réaliser des investissements très lourds en Eau et surtout Assainissement car les réseaux et ouvrages existants sont vieillissant et souffrent gravement d'un manque d'investissement de la part des sociétés qui les opèrent.

Il a donc été décidé d'accepter l'adhésion de la ville de Saintes qu'à l'unique condition que les autres communes adhérentes au Syndicat ne soient pas pénalisées financièrement. C'est pourquoi, dès cette année, un rattrapage de la cotisation sera mis en place pour tous les abonnés de la ville de Saintes.

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées en Juin

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
JUN	Pêche	Journée Nationale de la Pêche	D2	3 APPMA avec leurs 28 administrés et leurs bénévoles ont œuvré pour que cette journée soit une réussite. Les organisateurs estiment à plus de 200 le nombre de visiteurs. Les poissons, eux, n'étaient pas trop au rendez-vous.
	Panloy	Rendez-vous au Jardin	7, 8,9	Bonne ambiance avec 80 personnes le samedi, 140 le dimanche
	Mouettes	Assemblée Générale	17	L'Association fêtait cette année les 30 ans de l'APE, chaque mois de l'année scolaire a vu organiser une manifestation. Toutes ont été très conviviales. Le bilan financier fait apparaître un bénéfice de 4 940€. L'association des Robins du coin a fait un don de 3300 € qui a aidé à financer la classe de mer. L'association a reversé cette année à l'école 5000 € (50% des activités de l'école). Election du bureau: Présidente : Pauline Reinacher, Vice-Président : Fabien Poupert, Trésorière : D'Amico Stéphanie, Vice-Trésorière Cécilia Bonnin.
	Lapidiales	Journée poésie	S 22	
	Basket	Assemblée Générale	S 22	La 51ème Assemblée Générale clôture la saison 2018-2019. 98 licenciés cette saison avec de bons résultats sur toutes les équipes. Le club de basket a été récompensé avec la remise du trophée fair-play pour l'exemplarité sur les terrains de l'équipe seniors filles. Les dirigeants du club lancent des appels pour recruter des forces vives (avant, pendant, après les matchs et également dans les préparations des fêtes.
	Ecole	Fête des TAP	V 28	A la salle polyvalente à partir de 17h sur le thème du cirque.
	Sol Y Mar	Soirée zumba	S 29	Salle des fêtes à partir de 19h.
	Basket	Rando VTT, marche	D 30	Départ de la salle polyvalente entre 7h30 et 9h.

2) Manifestations à venir en juillet

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
JUILLET	Lapidiales	Animations	S6, D7	WE "Dogon " 20h repas africain (sur réservations)
	CD voile	Initiation padlle	S 6	Gratuit (sur inscription) 10 h 17 h
	Mairie, Associations	Fête nationale	S 13	repas " jambon braisé/frites. Feu d'artifice. Bal
	Pêche	concours de pêche	D14	de 14h à 16h

	Panloy	Soirées hantées	M17, 24	21 h
	FKV	Concerts	V 19, S 20	Guinguette des FKV sur la plage. A partir de 19h : les Orgues de Barback, la Ruda, Lysistrata, UB40, Brain Damage, OBF & the A1 crew. FouKatombola
		Pôle associatif	S 20	marché associatif et des producteurs 13h 19 h place des Halles
		Pôle jeunesse	S20	Proposé et animé par les jeunes des centres de loisirs. Plateau artistique : concert avec le groupe Shimaï, Thirry le magicien, la Cie Coyote Minute. Diverses animations. 15h 20h place de Grailly
	Panloy	Opéra	M 30	Site en scène. Opéra "la Bohème de Puccini"

3) Manifestations à venir en août

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
AOÛT	Panloy	Opéra	J 1	Site en scène. Opéra "la Bohème de Puccini"
	Chasse	journée chasse	S 3	11h messe de St Hubert (salle Polyvalente) 13h repas
	Lapidiales		S3	Les esclaves oubliés 17h
			D 4	Tour Poitou Charentes féminin 15h15 dans le bourg
	Panloy	Soirées hantées	4, 14, 21,28	
	Ville de Cognac	Semaine fédérale internationale du cyclotourisme	S 10	Passage dans notre commune toute la journée. Village associatif à Pont l'Abbé d'Arnoult. La CDC, les centres de loisirs sont partenaires pour les décorations et les animations sur toutes les communes de la CDC traversées par le parcours.
	Lapidiales		S 24	Journée animations "Afrique de l'Ouest" (animations, ateliers couture, bijoux et cuisine) spectacle, chants et danse de Guinée. Repas
	Chasse	vente cartes	V 30	17h-19h à la salle des Fêtes

4) Compte rendu de la réunion avec les Fous Cavés du mercredi 19 juin à la Sous-Préfecture

Lors de cette réunion, la Sous-Préfète a passé en revue le dispositif de sécurité ainsi que le dispositif anti-bélier de sécurisation des voies d'accès présentés par l'organisation des Fous Cavés.

Il n'a pas été noté de dysfonctionnement par rapport au dossier présenté et en 2019, le dispositif de contrôle devrait être allégé.

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Compte rendu de l'Assemblée générale de l'ADMR de Saint Porchaire du 4 juin

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé. Il est constitué de 2 700 associations locales autonomes qui interviennent sur un territoire déterminé.

Pour la Charente Maritime, ce sont 26 associations locales, 151 bénévoles, 744 salariés et 6128 bénéficiaires.

Pour Saint Porchaire, 15704 heures, 10 bénévoles, 16 salariés, 124 bénéficiaires.

2) Organisation de l'inauguration du Square de la Gare

L'inauguration du square de la gare aura lieu le 14 septembre 2019 à 11 heures.

Lors de cette inauguration, la grande, la petite histoire ainsi que l'aménagement du square seront présentés.

3) Présentation du site internet

En fin de réunion du Conseil Municipal, le site Internet a été présenté par Monique Vrillaud.

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 30 août 2019 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.